



Arnaque à l'auto-école.

Par **Grenier Anne**, le **25/10/2018** à **06:42**

Bonjour,

Voilà la situation : mon mari c'est inscrit dans une auto-école en souscrivant un forfait code, conduite, permis.

Nous avons terminé de payer le forfait dans son intégralité et il a pu passé son examen de code, mais lors de l'inscription à l'examen de conduite, l'auto école lui demande de prendre des heures supplémentaires car il lui manque des bases pour le permis. Ils lui ont donc fixé 3h30 supplémentaires qu'il n'a pas pu effectué.

Aujourd'hui, on lui dit qu'il ne peut finalement pas passer son examen de conduite car il n'aurait pas effectué un total de 20h en raison de 6h30 d'absences et on lui demande de régler la facture des heures supplémentaires non effectuées et de reprendre des heures de cours.

Suite à cela nous avons décidé de changer d'auto école mais ceux ci refusent de nous transmettre le numéro neph tant que le règlement des heures supplémentaires non effectuées ne sont pas réglées.

Je réprécise donc que dans son forfait, il n'aurait effectué que 13h30 et qu'il n'a pas pu passé l'examen de conduite malgré le fait que nous ayons payé la totalité du forfait.

Que peut-on faire face à ça ?

Merci

Par **miyako**, le **25/10/2018** à **08:40**

Bonjour,

Quels sont les raisons de ces absences ??

Pourquoi n'a t il pas effectuer les 3 h 30 sup. requises pour passer la conduite?

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **Grenier Anne**, le **25/10/2018** à **08:47**

Il travaille, il est gendarme et avait des indisponibilités. Et les heures supplémentaires je me suis retrouvée à l'hôpital.